

Observatoire de la Dissuasion

Bulletin mensuel

EMMANUELLE MAITRE
Observatoire sous la direction de
BRUNO TERTRAIS

FONDATION
pour la **RECHERCHE**
STRATÉGIQUE



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	3
VEILLE	4
1. États-Unis.....	4
2. Russie.....	4
3. France.....	4
4. Multilatéral	4
QUESTIONS POLITIQUES ET STRATÉGIQUES	5
1. La guerre mondiale évitée de justesse ? La légende Able Archer ‘83 Par Bruno Tertrais	5
2. La question des missiles terrestres à moyenne portée au Japon : un sujet de débat en interne et avec les États-Unis Par Valérie Niquet	9
QUESTIONS TECHNIQUES, TECHNOLOGIQUES ET INDUSTRIELLES.....	13
1. Les essais nucléaires français à nouveau en débat ? Par Sophie Moreau-Brillatz	13
PUBLICATIONS ET SEMINAIRES.....	16
1. Proportionate Deterrence: A Model Nuclear Posture Review George Perkovich et Pranay Vaddi, Carnegie Endowment for International Peace, 2021	16
CALENDRIER	18

Avril 2021

AVANT-PROPOS

Ce bulletin consacre un article à la déclassification de documents concernant l'exercice *Able Archer* et réinterprète les craintes d'une escalade nucléaire à l'automne 1983.

Il s'intéresse également à la posture du Japon quant au déploiement de missiles terrestres sur l'archipel dans le contexte de l'entrée en fonction de la nouvelle administration américaine.

Par ailleurs, ce bulletin évoque les dernières publications sur les essais nucléaires français dans le Pacifique.

Enfin, il résume les propositions de George Perkovich et Pranay Vaddi à destination de la nouvelle administration américaine dans le cadre du processus d'examen de la posture nucléaire.

Ce bulletin est réalisé avec le soutien du Ministère des Armées. Les informations et analyses contenues dans ce document sont sous la seule responsabilité des auteurs et n'engagent ni le Ministère des Armées, ni aucune autre institution.

VEILLE

1. États-Unis

26 mars 2021 : Ingénieure et ancienne directrice du *Sandia National Laboratories*, affiliée depuis 2017 à NTI, [Jill Hruby](#) est nommée par l'administration Biden pour diriger la *National Nuclear Security Administration*¹. De son côté, [Frank Rose](#) devrait être nommé pour être son adjoint².

31 mars 2021 : Selon *Defense News*, les États-Unis hésiteraient à rejoindre le [Traité Ciel Ouvert](#), craignant d'envoyer un « mauvais signal » à la Russie accusée de violer les termes du Traité³.

20 avril 2020 : Le commandant de Stratcom, l'Amiral Charles Richard, rappelle lors d'une audition au Sénat sa vision concernant la [modernisation de l'arsenal nucléaire américain](#)⁴.

2. Russie

21 avril 2021 : Le Président Poutine annonce que le premier régiment armé des [ICBM Sarmat](#) entrera en service actif à la fin 2022⁵.

3. France

28 avril 2021 : la DGA conduit un [essai du M51](#) depuis le site de Biscarosse⁶.

4. Multilatéral

16 avril 2021 : L'Autriche annonce la tenue de la première [réunion des États membres](#) du TIAN à Vienne du 12 au 14 janvier 2022⁷.

¹ Aaron Metha, « Biden nominates longtime expert as nuclear warhead chief », *Defense News*, 15 avril 2021.

² Aaron Metha, « White House announces slew of new national security nominees », *Defense News*, 24 avril 2021.

³ Joe Gould et Aaron Metha, « Rejoining Open Skies would send 'wrong message' to Russia, State tells partners », *Defense News*, 7 avril 2021.

⁴ Charles Richard, « OPEN/CLOSED: To receive testimony on United States Strategic Command and United States

Space Command in review of the Defense Authorization Request for Fiscal Year 2022 and the Future Years Defense Program », United States Senate Committee on Armed Services, 20 avril 2021.

⁵ « Putin says first Sarmat ICBM regiment to enter combat duty by 2022 », *TASS*, 21 avril 2021.

⁶ « Succès d'un tir d'essai de missile M51 sans charge militaire », DCoD, Ministère des Armées, 28 avril 2021.

⁷ Alexander Kmentt, *Twitter*, 16 avril 2021.

QUESTIONS POLITIQUES ET STRATÉGIQUES

1. *La guerre mondiale évitée de justesse ? La légende Able Archer '83*

Par Bruno Tertrais

De nouveaux documents déclassifiés en février 2021 ont relancé la thèse selon laquelle l'année 1983 aurait été « la plus dangereuse de la Guerre froide », notamment du fait d'un exercice (*Able Archer '83*) conduit par l'OTAN⁸. Avec quelques autres épisodes du même type, cet exercice est fréquemment invoqué à l'appui de la thèse selon laquelle les postures de dissuasion nucléaire seraient porteuses de risques trop grands pour pouvoir raisonnablement constituer le socle des politiques de défense. Les éléments contenus dans les documents récemment déclassifiés confortent en fait une vision moins dramatisante des événements, assise sur une analyse dépassionnée de leur déroulé, de l'exploitation des archives du Pacte de Varsovie, et de certains témoignages.

Le déroulé des événements

En mai 1981, l'Union soviétique lance un programme de renseignement (*RYaN*⁹), destiné à collecter toutes les informations possibles sur les capacités et les intentions nucléaires américaines, en particulier les préparations à une éventuelle guerre nucléaire¹⁰. La crise polonaise et la question des Euromissiles ont alors rendu les relations Est-Ouest particulièrement tendues.

C'est encore plus vrai au cours de l'année 1983 : discours de Ronald Reagan sur « l'empire du mal » (8 mars), lancement du programme SDI (23 mars), exercice *FleetEx '83* dans le Pacifique nord, le plus important jamais réalisé dans la région, avec des intrusions d'avions dans l'espace aérien soviétique (avril), exercice *Global Shield* du *Strategic Air Command*, d'ampleur plus grande qu'à l'accoutumée (fin juin), bombardements américains au Liban (fin août), tragédie du Boeing sud-coréen KAL 007, qualifiée de « massacre » et de « crime contre l'humanité » par M. Reagan (1^{er} septembre), fausse alerte de lancement de missiles américains (26 septembre), invasion de la Grenade (22 octobre), attentats de Beyrouth (23 octobre)...

Or, quelques semaines plus tard, l'OTAN procède à un ensemble d'exercices intitulé *Autumn Forge '83*, comprenant notamment la projection de 19 000 soldats américains en Europe (*ReForGer '83*)¹¹. Des bombardiers stratégiques B-52 et leurs ravitailleurs participent pour la première fois à cette série

⁸ [National Security Archive](#), « Able Archer War Scare 'Potentially Disastrous' », George Washington University, 17 février 2021.

⁹ *Raketno-Yadernoe Napadenie*, « attaque de missiles nucléaires ».

¹⁰ Voir le dossier *The Able Archer Sourcebook*, publié par la *National Security Archive* (non daté), qui recense tous les documents américains déclassifiés de l'époque.

¹¹ *Autumn Forge* désignait, depuis 1975, la série des exercices de l'OTAN ayant lieu au cours de l'automne.

d'exercices (*Crisex '83*). Sa phase finale est *Able Archer '83*, un exercice de commandement (CPX) destiné à tester les procédures nucléaires. Celui-ci, qui commence le 3 novembre au matin, est d'ampleur particulièrement importante (nombre de postes de commandement impliqués), et inaugure un nouveau format de messages relatifs à l'activité nucléaire, deux fois plus longs¹². De plus, le niveau d'alerte des forces américaines dans le monde vient d'être élevé du fait des événements au Liban, et les communications entre M. Reagan et Mme Thatcher sont, à ce moment, particulièrement intenses en raison de l'invasion américaine de la Grenade. En outre, la date coïncide avec l'anniversaire de la révolution d'Octobre, période de permissions pour les soldats soviétiques et donc de vulnérabilité pour le dispositif du Pacte de Varsovie¹³.

Le contexte incite donc à une certaine anxiété. De fait, dès le 2 novembre, les forces soviétiques en Allemagne ont reçu l'ordre de placer en alerte renforcée (une demi-heure) des bombardiers Mig-23 stationnés en Europe de l'Est (au moins une douzaine)¹⁴. Parallèlement, le nombre de SS-20 en alerte, habituellement 10 %, passe à 50 %¹⁵. Le directeur adjoint du renseignement pour l'armée de l'Air américaine en Europe, le lieutenant-colonel Leonard Peroots, rapporte alors cette information au commandant des forces américaines en Europe, tout en lui déconseillant de réagir¹⁶. Le 4 novembre, les permissions du week-end accordées à certains soldats soviétiques en Allemagne sont annulées.

À partir du 7, les forces de l'OTAN « contre-attaquent » dans le cadre de l'exercice. Le 8 au matin, le SACEUR requiert l'emploi d'armes nucléaires. Le 9, les forces alliées simulent l'emploi de ces armes sur des objectifs fixes en Europe centrale. Le 11, la frappe simulée n'ayant pas eu « l'effet politique » espéré, l'Alliance procède à une nouvelle frappe nucléaire fictive, de plus grande ampleur, qui clôt l'exercice ce soir-là¹⁷.

Est-on vraiment passé « tout près de la guerre » ?

Un rapport du *President's Foreign Intelligence Advisory Board* (PFIAB) conclura en 1990 que les États-Unis avaient eu tort de dédaigner la possibilité d'une réelle conviction, à Moscou, qu'une attaque nucléaire se préparait¹⁸. De même, un documentaire britannique diffusé en 2008 suggère que le monde

¹² Le nouveau formatage était plus long à la fois pour des raisons de sécurité et pour prendre en compte les nouvelles options de planification permises par les Pershing-2 et les missiles de croisière (Dmitry Adamsky, « The 1983 Nuclear Crisis – Lessons For Deterrence Theory and Practice », *Journal of Strategic Studies*, vol. 36, 2013, p. 27 ; Marc A. Ambinder, *The Brink. President Reagan and the Nuclear War Scare of 1983*, New York, Simon & Schuster, 2019, p. 192).

¹³ Adamsky, *Ibid.*, p. 27.

¹⁴ Ambinder, *op. cit.*, p. 204.

¹⁵ Ambinder, *op. cit.*, p. 203. On apprendra plus tard (en décembre) que la Quatrième armée de l'air soviétique, stationnée en Pologne, avait reçu l'ordre de se mettre en alerte, « y compris pour l'emploi immédiat d'armes nucléaires » (Leonard H. Peroots, « End of Tour Report Addendum », janvier 1989, in *Foreign Relations of the United States, 1981-1988*, vol. IV, pp. 1426-1429, via *National Security Archive*).

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Nate Jones, « Countdown to Declassification: Finding Answers to a 1983 Nuclear War Scare », *Bulletin of the Atomic Scientists*, vol. 69, n° 6, 2013.

¹⁸ President's Foreign Intelligence Advisory Board (PFIAB), [The Soviet "War Scare"](#), 15 février 1990.

est passé tout près de la catastrophe¹⁹. D'autres écrits ou documentaires ont largement relayé ce message, que l'on a vu une nouvelle fois faire l'actualité lors de la déclassification de nouveaux documents en février 2021²⁰.

Mais cette version dramatisante des événements ne correspond pas à la réalité.

Le récit classique d'*Able Archer '83* fut longtemps basé de manière quasiment exclusive sur des sources occidentales, alors que rien dans les témoignages soviétiques ne vient attester d'une forte inquiétude de Moscou à l'époque.

- Celui d'Oleg Gordievsky, chef adjoint de la cellule du KGB à Londres et agent double, a été, sur ce point, discrédité. M. Gordievsky affirmait se fonder sur des télégrammes FLASH (« du 8 ou du 9 ») obtenus dans le cadre du projet RYaN et ordonnant de recueillir des éléments d'information sur une mise en alerte de bases américaines en Europe. Toutefois, aucune trace de tels télégrammes n'a jamais été retrouvée et au surplus, le programme RYaN n'était pas encore opérationnel²¹.
- Toutes les autres sources vont en sens inverse. Le maréchal Akhromeyev, chef des opérations à l'État-Major soviétique, affirmera plus tard qu'il s'inquiétait toujours des exercices *Autumn Forge* mais n'avait jamais entendu parler de l'exercice *Able Archer '83*²². « *Nous savions que l'OTAN procédait à un exercice* », dit le général Ivan Yesin, à l'époque commandant des régiments de SS-20²³. « *Personne ne pensait qu'il y avait une réelle menace de frappe nucléaire de l'OTAN* », conclut le général Adrian Danilevich, à l'époque l'un des principaux architectes de la stratégie nucléaire soviétique. « *L'idée selon laquelle Washington et Moscou furent proches de la guerre nucléaire est exagérée* », affirme Viktor Tcherkachine, chef du KGB aux États-Unis à l'époque. « *Nous n'avons jamais pensé que la situation nous emmenait au bord du gouffre* », renchérit son patron de l'époque, Vladimir Kriouchkov²⁴. C'est aussi ce que pensaient la plupart des autres responsables soviétiques... et leurs agents occidentaux tels que TOPAZ (Rainer Rupp, alors dans un poste clé à l'OTAN²⁵). De manière cruciale, toutes les sources récemment

¹⁹ 1983: *The Brink of Apocalypse*, BBC Channel-4, 5 janvier 2008.

²⁰ Voir Nate Jones, David E. Hoffman, « Newly Released Documents Shed Light on 1983 Nuclear War Scare with the Soviets », [The Washington Post](#), 17 février 2021, ou, en France, Vincent Jauvert, « Ils ont évité l'apocalypse nucléaire », [L'Obs](#), n° 2941, 11 mars 2021.

²¹ Le modèle utilisé par les services soviétiques de renseignement n'en était qu'à ses balbutiements et RYaN n'est pas encore pleinement opérationnel. C'est donc probablement à tort que Gordievsky se réfère à lui. Comme le souligne l'un des meilleurs experts du sujet, « [*p*]arce que RYaN était encore en développement à l'automne 1983, les services de renseignement et les responsables politiques soviétiques ne lui auraient pas fait confiance pour décider du lancement d'une attaque nucléaire préemptive sur l'Occident » (Simon Miles, « The War Scare That Wasn't: Able Archer 83 and the Myths of the Second Cold War », *Journal of Cold War Studies*, vol. 22, n° 3, p. 107). De plus, il n'était pas destiné à être autre chose qu'une aide à la décision parmi d'autres : les Soviétiques « *n'entendaient pas laisser un modèle décider de leur destin* » (témoignage de Gordon Barrass lors d'une réunion du CSIS, Washington, novembre 2015).

²² Fritz E. Ermarth, *Observations on the "War Scare" of 1983 from an Intelligence Perch*, [Parallel History Project on NATO and the Warsaw Pact](#), 6 novembre 2003.

²³ Cité in Gordon S. Barrass, *The Great Cold War. A Journey through the Hall of Mirrors*, Stanford, Stanford University Press, 2009, p. 439.

²⁴ Cité in Ambinder, *op. cit.*, p. 194.

²⁵ Markus Wolf, le chef du renseignement est-allemand, savait que Rupp le contacterait si la guerre était imminente (Ambinder, *op. cit.*, p. 144).

exploitées et provenant directement des archives du Pacte de Varsovie corroborent cette vision²⁶.

Il est vrai que les faits ne « collent » pas :

- Contrairement à ce qui a été écrit parfois (y compris dans la presse française²⁷), il n'est pas certain que les chasseurs-bombardiers soviétiques placés en alerte aient été dotés de leurs armes nucléaires. Le témoignage clé du colonel Peroots, fait en 1989 et qui avait déclenché l'enquête du PFIAB (1990), a été déclassifié en février 2021 : on y apprend que les appareils mis en alerte renforcée devaient être « armés » et avaient été dotés d'équipements de brouillage électronique... mais que certains ne l'avaient pas été, ce qui – supposèrent alors les services américains – pouvait indiquer qu'ils étaient dotés de leurs « munitions de guerre »²⁸.
- Aucun décollage d'appareil soviétique ne fut repéré au cours du week-end des 5-6 novembre... pas plus que le lendemain, le lundi 7, jour de fête nationale soviétique²⁹. L'alerte soviétique en Europe fut même levée le 9 novembre... soit le jour même où l'OTAN lança fictivement sa première frappe nucléaire³⁰.
- Les missiles balistiques *Pershing-II*, qui auraient été de loin les moyens les plus adaptés à une frappe surprise de l'OTAN (les *Pershing-I* n'ayant qu'une portée de 740 km), n'étaient pas encore déployés en Allemagne (les premiers n'arriveront que le 23 novembre), ce que les Soviétiques savaient parfaitement.
- Les Soviétiques savaient aussi que le président Reagan était en visite les 8 et 9 novembre au Japon – un déplacement qui, sans doute, cadrerait mal avec l'hypothèse d'une attaque de l'OTAN.

Les conclusions des experts ayant étudié le sujet en profondeur sont sans appel.

Gordon Barrass écrit que le 11 novembre, les Soviétiques « ne bougèrent pas, car ils savaient qu'ils observaient un exercice »³¹. Selon lui, le rapport du PFIAB fut une « mascarade »³². Fritz E. Ermarth, l'officier de renseignement en charge de l'Union soviétique, auteur principal d'un rapport initial de la communauté américaine du renseignement en 1984 plutôt rassurant sur les événements, maintient lui aussi que l'Union soviétique ne craignait pas réellement une attaque alliée. Le comportement de Moscou au cours de la crise ne fut en effet, selon lui, pas cohérent avec ce que les Américains connaissaient des mesures de précaution que les Soviétiques prévoyaient de prendre en temps de crise grave. Les Soviétiques, dira-t-il plus tard, n'avaient fait que « taper sur des casseroles »³³.

²⁶ Citations in Adamsky, *op. cit.*, et in Miles, « The War Scare That Wasn't », *op. cit.* D'après Miles, c'est le témoignage d'Oleg Gordievsky qui l'aurait conduit à écrire son mémorandum.

²⁷ Jauvert, *op. cit.*, p. 56.

²⁸ Peroots, *op. cit.* ; Simon Miles, « The Mythical War Scare of 1983 », [War on the Rocks](#), 16 mars 2021.

²⁹ Peroots, *op. cit.*

³⁰ Miles, « The War Scare That Wasn't », *op. cit.*, p. 115.

³¹ Barrass, *The Great Cold War*, *op. cit.*, p. 301.

³² Témoignage de Gordon Barrass lors d'une réunion du CSIS, Washington, novembre 2015.

³³ Ermarth, Observations on the "War Scare" of 1983 from an Intelligence Perch, *op. cit.*

Comme le note Simon Miles, auteur d'une récente étude de référence sur le sujet, « *les experts qui se sont servis des archives du Pacte de Varsovie ont atteint des conclusions beaucoup plus sereines que ceux qui se sont seulement basés sur du matériel occidental quant à la réponse et aux inquiétudes du Pacte à propos de l'exercice. Ceux qui ont le plus eu recours aux sources du bloc de l'Est sont aussi ceux qui sont les plus prompts à rejeter le récit selon lequel Able Archer '83 a presque déclenché une guerre nucléaire* »³⁴.

* *
*

On sous-estime parfois le degré de paranoïa qui régnait en Union soviétique au temps de la Guerre froide : alors qu'aucun projet ou plan d'invasion « à froid » de l'Europe n'a jamais été retrouvé, le scénario d'une attaque occidentale, lui, était pris très au sérieux dans un pays profondément atteint de ce que l'on peut appeler le « syndrome de Barberousse » en référence à l'attaque de 1941.

Certes, les principaux responsables occidentaux ne connaissaient pas toujours l'interprétation qui prévalait à Moscou de tel ou tel discours ou initiative. Néanmoins, ils savaient prendre en compte le risque de guerre par inadvertance ou de mauvaise interprétation de leurs intentions. C'est à dessein, par exemple, qu'il avait été décidé qu'aucun responsable occidental de premier plan ne jouerait son propre rôle lors d'*Able Archer '83*³⁵. Les craintes soviétiques semblent en revanche avoir joué un rôle dans la décision de M. Reagan de relancer, à partir de la fin novembre, les discussions avec Moscou.

Et c'est sans doute à dessein également que les Soviétiques, de leur côté, ne mirent en alerte qu'une faible part de leurs forces aériennes en Europe. Comme lors d'autres crises nucléaires, la prudence semble au fond avoir largement prévalu des deux côtés.

2. La question des missiles terrestres à moyenne portée au Japon : un sujet de débat en interne et avec les États-Unis

Par Valérie Niquet

Japon – États-Unis : engagement renouvelé en faveur de la dissuasion élargie et des attentes à l'égard de Tokyo

Le communiqué commun publié à l'issue du sommet Suga-Biden qui s'est tenu à Washington le 16 avril 2021 souligne l'importance de l'alliance « *renouvelée* », « *pierre angulaire de la paix et de la sécurité dans la région Indo-Pacifique et le monde* ». Comme pour mieux conjurer les doutes, c'est l'hyperbole du vocabulaire qui frappe le lecteur : les liens sont « *encore plus étroits* », « *l'alliance est le socle de nos deux nations* », les engagements sont « *inébranlables* »³⁶.

³⁴ Miles, « The War Scare That Wasn't », *op. cit.*, p. 99.

³⁵ *Ibid.*, pp. 108-109.

³⁶ « US-Japan Global Partnership for a New Era », [US-Japan Joint Leader's Statement](#), White House, 16 avril 2021.

La question de la réassurance est clairement posée, les États-Unis réaffirmant leur « *inébranlable soutien à la défense du Japon, mobilisant l'étendue complète des capacités, y compris nucléaires* ». Mais au-delà des mots et des promesses d'engagement, les attentes à l'égard de Tokyo sont également importantes.

Le communiqué commun mentionne la nécessité pour le Japon de développer ses capacités de défense nationale pour mieux renforcer l'alliance et contribuer à la sécurité régionale. Les États-Unis, mais aussi le Japon, s'engagent à améliorer les capacités en matière de moyens de riposte et à consolider (« *boost* ») la dissuasion élargie. Réuni un mois auparavant, le comité de sécurité consultatif 2+2 nippo-américain avait utilisé les mêmes termes concernant la question du renforcement de la dissuasion élargie³⁷.

Les réticences du Japon

Face à ces attentes, la réponse du Japon demeure timide. Alors que les risques de conflit dans le détroit de Taïwan font partie des scénarios de crise pris en compte aux États-Unis, le Japon a obtenu que le communiqué commun du 16 avril 2021 n'aille pas au-delà du rappel de « *l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan* »³⁸. Tokyo est satisfait d'avoir obtenu un fort engagement renouvelé des États-Unis sans que la question de sa propre implication opérationnelle soit (publiquement) posée.

Pourtant, la réalité est complexe. Ainsi, en cas de débarquement chinois sur les îles Senkaku, zone grise par excellence mais explicitement couvertes par l'article 5 du Traité de Défense³⁹, on peut s'interroger sur la volonté des États-Unis d'agir, plus encore en mobilisant les moyens de la « dissuasion élargie », si les Japonais eux-mêmes n'assument pas leur défense en mobilisant tous les moyens. De même, en cas de crise grave dans le détroit de Taïwan, l'implication du Japon serait quasiment automatique, en raison de la présence d'importantes bases américaines sur le territoire, ce qui impose à Tokyo de prendre en compte ces scénarios.

Pour faire face au renforcement de la menace balistique chinoise, les États-Unis ont à plusieurs reprises évoqué le déploiement d'un réseau de missiles basés au sol le long de la première chaîne d'îles qui va de Hokkaido aux Philippines en passant par l'archipel nippon et Taïwan⁴⁰. Selon l'amiral Phil Davidson, Commandant en chef pour l'Indo-Pacifique, ce déploiement de forces terrestres est le seul moyen de retrouver un équilibre des forces avec la Chine, qui dispose de plus de 1 250 missiles à moyenne portée, dont une partie cible le Japon et les bases américaines dans l'archipel⁴¹. Depuis 2019 et le retrait

³⁷ « Japan-US Security Consultative Committee 2+2 », [Ministère des Affaires étrangères du Japon](#), 16 mars 2021.

³⁸ « US-Japan Global Partnership for a New Era », op. cit.

³⁹ Les États-Unis ont à plusieurs reprises réaffirmé, depuis la présidence Obama, la couverture des Senkaku « administrées par le Japon », par l'article 5 du traité de défense et de sécurité qui lie les deux États. Cet engagement réel ne lève toutefois pas toutes les interrogations, y compris auprès des experts japonais.

⁴⁰ Ryo Nakamura, « US to build anti-China missiles network along first island chain », [Nikkei Asia](#), 5 mars 2021.

⁴¹ Jesse Johnson, « US Indo-Pacific Chief Suggests Anti-China Missile network for Western Pacific », [Japan Times](#), 10 mars 2021.

du traité FNI, Washington peut à nouveau se doter de ce type de missiles et la question des sites de lancement est posée.

La réponse japonaise à ces projets demeure très hésitante. Alors qu'il ne s'agissait que des moyens « défensifs », au mois de juin 2020, Taro Kono, alors ministre de la Défense, suspendait le déploiement de deux systèmes de missiles antibalistiques au sol, en raison notamment du coût, mais aussi des difficultés à remporter l'accord de la population, même si deux sites avaient été trouvés.

Un débat non tranché au Japon

Pourtant, la question du renforcement de la capacité dissuasive du Japon, reposant sur des missiles à plus longue portée basés au sol et non plus uniquement sur des capacités de défense antimissiles embarquées, est débattue au Japon. Au sein du PLD, la faction la plus en pointe sur les questions stratégiques, représentée par l'ex-premier ministre Abe, soutient cette évolution. Toutefois, même si cette faction est aujourd'hui majoritaire au sein du PLD (parti libéral démocrate) au pouvoir, elle ne peut s'affranchir de l'opinion publique. Le PLD est lui-même divisé sur la question, notamment en raison de son alliance électorale avec le parti Komeito (bouddhiste) traditionnellement opposé à tout renforcement des capacités militaires.

Au mois de septembre 2020, quelques jours avant de démissionner, Shinzo Abe avait prononcé une allocution dans laquelle il s'interrogeait sur la possibilité, avec les seules capacités d'interception de la défense antimissile (迎撃能力), de protéger la vie de la population. Il demandait de prendre en compte le rôle des missiles à longue portée pour renforcer la dissuasion (抑止力を強化) sans revenir sur le concept de « défense exclusive » qui fonde la politique de défense du Japon⁴².

La réflexion de l'ex-Premier ministre reflète les débats qui ont cours dans le milieu des experts conseillers du PLD. Le professeur Nobukatsu Kanehara, ancien secrétaire adjoint du Secrétariat de sécurité nationale, a rappelé lors d'une conférence récente que le Japon se trouvait sous la menace directe des missiles nord-coréens et chinois, qui peuvent détruire Tokyo. Il s'interrogeait sur la réalité du parapluie nucléaire américain, y compris en relation avec le respect par le Japon du NPT⁴³.

Mais si cette question demeure rhétorique, et avant tout destinée à dissuader Pékin d'aller trop loin tout en garantissant l'engagement des États-Unis, celle des options concernant le déploiement de missiles à longue portée par les États-Unis l'est moins.

Un article publié par le *JMSDF Command and Staff College* sur le site du ministère de la Défense aborde la question avec clarté. Selon son auteur, titulaire de la chaire Japon au Hudson Institute, ce déploiement est nécessaire pour faire face à la menace chinoise et réduire le fossé de capacité⁴⁴. Une interprétation trop restrictive du concept de « défense exclusive » ne doit pas interdire, en cas de nécessité,

⁴² *Statement by Prime Minister*, [Premier Ministre du Japon](#), 11 septembre 2021.

⁴³ « *We will comply with the NPT at the condition of a complete American nuclear assurance. Is it complete? Is it?* », FRS Japan Program Webinar « *New World New concepts? The Future of the Indo-Pacific* », [Fondation pour la Recherche Stratégique](#), 16 février 2021.

⁴⁴ Il faut noter que les Chaires Japon créées dans des think tanks à l'étranger sont généralement financées par les autorités japonaises qui contribuent à la sélection de leur titulaire.

le droit de « guerre préventive » (予防戦争) reposant sur une capacité de missiles balistiques offensifs. Toutefois, le déploiement de missiles américains sur le sol japonais, pour emporter l'adhésion de la population, implique un partage des responsabilités concernant la définition des objectifs, le ciblage, les plans opérationnels et les meilleures options en matière de défense⁴⁵.

Le débat se poursuit, certaines options sont désormais abordées plus ouvertement dans le milieu des experts, mais il est loin d'être tranché. La perspective d'élections législatives qui auront lieu au plus tard à l'automne 2021 plaide en faveur de la continuité et de la prudence.

⁴⁵ Musashi Murano, « 日本の長距離攻撃オプションの様相 » (Quelques aspects des options d'attaque à longue distance pour le Japon), [Ministère de la Défense](#), février 2021.

QUESTIONS TECHNIQUES, TECHNOLOGIQUES ET INDUSTRIELLES

1. *Les essais nucléaires français à nouveau en débat ?*

Par Sophie Moreau-Brillatz

En février 2021, des particules de césium-137 provenant de différents essais nucléaires atmosphériques effectués dans les années 1960 ont été transportées jusqu'en France⁴⁶. Cet événement, couplé avec la sortie mi-mars de l'ouvrage « *Toxique : Enquête sur les essais nucléaires français en Polynésie* » coécrit par un journaliste et un enseignant-chercheur, a eu pour conséquence de remettre sur le devant de la scène les essais nucléaires français, plus particulièrement ceux effectués en Polynésie française. Ce retour dans l'actualité des essais nucléaires français peut également s'appuyer sur la décision récente du Président de la République de déclassifier certains des documents couverts par le secret de la Défense nationale jusqu'à l'année 1970 incluse⁴⁷. Cela signifie que certains documents liés aux essais nucléaires français compris entre 1960 et 1970 pourront désormais être consultés.

En 2001, soit trois ans après le démantèlement du Centre d'expérimentation du Pacifique, la conclusion de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques était la suivante : « *ces essais ne se sont pas réalisés sans altérer l'environnement des sites utilisés et sans prendre des risques humains. On peut toutefois considérer que ces effets ont été limités, même si, quarante ans plus tard, des hommes se plaignent d'hypothétiques effets sur leur santé. Enfin, par-delà les constats rassurants des instances internationales, il convient de continuer à assurer la surveillance des atolls de Mururoa et de Fangataufa* »⁴⁸.

C'est dans un souci de transparence que le Ministère de la Défense a publié en 2006 un rapport de plus de 450 pages portant sur la dimension radiologique des essais nucléaires français en Polynésie. S'appuyant sur de nombreuses sources et données de l'AIEA, du Service mixte de sécurité radiologique et biologique de l'homme et de l'environnement, du CEA et du Service de Santé des Armées, il conclut qu'en « *l'état actuel des connaissances et les données acquises, notamment lors de l'utilisation médicale d'iode radioactif pour des diagnostics de la thyroïde, montrent que ces niveaux de dose ne devraient pas conduire à l'apparition d'un nombre décelable de cancers de la thyroïde en excès dans les*

⁴⁶ Note d'information, « Episode de sables sahariens sur la France de février 2021 », [IRSN](#), 4 mars 2021.

⁴⁷ Emmanuel Macron, « Le Président a entendu les demandes de la communauté universitaire pour que soit facilité l'accès aux archives classifiées de plus de cinquante ans. », [Élysée](#), 9 mars 2021.

⁴⁸ « Les incidences environnementales et sanitaires des essais nucléaires effectués par la France entre 1960 et 1995 et éléments de comparaison avec les essais des autres puissances nucléaires », [Rapport](#), Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, par Christian Baille, député, et Henri Revol, sénateur, Assemblée Nationale, n°3571, Sénat, n°207, février 2001.

populations vivant en Polynésie »⁴⁹. En 2009, l'État français a demandé à l'AIEA de procéder à un examen indépendant de l'étude radiologique menée en 2006. L'organisation internationale a rendu un rapport concluant que « *l'exposition réelle est probablement inférieure à celle calculée* »⁵⁰, du fait que le Ministère de la Défense ait surévalué les doses de rayonnement ionisants dans ses calculs.

Près de 15 ans après, le Ministère des Armées mandate l'INSERM, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, afin de réaliser un rapport sur les conséquences sanitaires des essais nucléaires réalisés par la France sur la population de Polynésie française. Ce rapport de plus de 600 pages, publié en février 2021, valide les conclusions de 2006 en estimant que : « *les rares études épidémiologiques sur la Polynésie française ne mettent pas en évidence d'impact majeur des retombées des essais nucléaires sur la santé des populations* »⁵¹. Néanmoins, le rapport indique une augmentation de la mortalité et de certaines maladies, non pas pour les populations civiles mais uniquement pour une certaine catégorie très précise de militaires français présents en Polynésie. Cependant, la portée de cette conclusion reste limitée en raison de l'absence d'étude de certaines caractéristiques, par manque de données⁵².

Ces différents rapports officiels ont été accueillis de manière contrastée. Ainsi, le rapport récent de l'INSERM a été accusé par le père Auguste Uebe-Carlson, Président de 193, association anti-nucléaire en Polynésie, comme étant du « *négationnisme* »⁵³, conduisant l'INSERM à publier une mise au point sur son site Internet fin février 2021 dénonçant ces propos, tout en rappelant son indépendance envers les autorités françaises⁵⁴.

Les conclusions des deux auteurs de *Toxique : Enquête sur les essais nucléaires français en Polynésie* diffèrent également des rapports de l'État français. D'après leurs analyses qui se basent sur 182 documents d'archives déclassifiés par l'État français en 2013, ils concluent que les calculs du CEA et du Ministère de la Défense révèlent d'importantes omissions et que leurs résultats sont en moyenne deux fois et demi supérieurs⁵⁵ pour le seul essai nucléaire Aldébaran en 1966. Tomas Stadius et Sébastien Philippe déclarent également dans cet ouvrage que 110 000 personnes auraient été impactées par le seul essai nucléaire Centaure de juillet 1974 et que les calculs du CEA des retombées de cet essai auraient été minorés de 40%⁵⁶. Pour autant, les deux spécialistes estiment que « *certaines mesures ne permettent pas de se prononcer clairement et catégoriquement sur l'ampleur des contaminations* »⁵⁷ et que des incertitudes dans les calculs demeurent élevées, ce qui complexifie l'analyse des données et les conclusions à en tirer.

⁴⁹ « La dimension radiologique des essais nucléaires français en Polynésie – À l'épreuve des faits », [Commissariat à l'Énergie Atomique, Ministère de la Défense](#), 2006.

⁵⁰ « Rapport sur l'examen par des experts internationaux de l'exposition du public aux radiations en Polynésie française suite aux essais atmosphériques nucléaires français », [Agence internationale pour l'énergie atomique](#), 2010.

⁵¹ « Essais nucléaires et santé – Conséquences en Polynésie française », [Institut national de la santé et de la recherche médicale](#), février 2021.

⁵² Ibid., p. 127.

⁵³ « Polynésie : une association taxe l'Inserm de « négationnisme » pour son étude sur les conséquences des essais nucléaires », [Le Parisien](#), 24 février 2021.

⁵⁴ « Mise au point sur l'expertise collective "Essais nucléaires en Polynésie française" », [Institut national de la santé et de la recherche médicale](#), 26 février 2021.

⁵⁵ Sébastien Philippe, Tomas Stadius, *Toxique : Enquête sur les essais nucléaires français en Polynésie*, PUF, mars 2021, p. 40.

⁵⁶ Op. Cit., p. 137.

⁵⁷ Op. Cit., p. 16.

La sortie de cet ouvrage a conduit le CEA à publier sur son site Internet un communiqué de presse estimant que les auteurs manquent de précision sur des données retenues⁵⁸. Le CEA a également réagi à d'autres articles publiés par un des auteurs de l'ouvrage, déclarant que les différences entre les mesures utilisées par le Commissariat et celles de l'auteur n'induisent pas de changement significatif des doses auxquelles la population de Polynésie française a été exposée.

Focus sur le CIVEN et les difficultés de l'indemnisation des victimes d'essais nucléaires

La loi du 5 janvier 2010 dite loi Morin reconnaît et indemnise depuis cette date les victimes des essais nucléaires français effectués entre 1960 et 1996. Elle est le fruit d'un long travail parlementaire qui permet d'harmoniser les régimes d'indemnisation, différents selon la qualité du demandeur (civil ou militaire). Depuis l'entrée en vigueur de cette loi, l'État français reconnaît donc expressément qu'un lien de causalité peut exister entre une maladie et les retombées radioactives lors d'un essai nucléaire. 23 pathologies y sont inscrites qui peuvent faire l'objet d'une indemnisation. La loi crée le CIVEN, Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires, autorité chargée d'attribuer ou non les indemnisations au titre de la loi Morin.

Lors de la procédure d'indemnisation, le demandeur n'a pas à prouver qu'il existe un lien entre la pathologie et les essais nucléaires. La présomption de causalité et par conséquent l'ouverture à l'indemnisation se mettent en place à partir du moment où le demandeur est malade et que sa maladie est inscrite dans la loi. Le demandeur doit également avoir séjourné en Polynésie durant une période précise. Pour autant, cette présomption peut être renversée par l'État français au cas par cas s'il apparaît que le risque lié aux essais est négligeable.

Alors que l'État français s'attendait à 20 000 demandes en 2010, en réalité très peu de dossiers ont été déposés devant le CIVEN (moins de 2 000 dossiers en 10 ans) et seulement 506 personnes ont été indemnisées depuis l'entrée en vigueur de la loi. En 2020, 144 personnes ont été reconnues comme vic-

Montants	2010 - 2017	2018	2019	2020	Total
Victimes indemnisées	121	96	145	144	506
Montant des sommes versées aux victimes *	7 023 072 €	8 756 818 €	10 032 538 €	10 455 338 €	36 257 766 €

times d'essais nucléaires et indemnisées par le CIVEN⁵⁹.

Ces chiffres bas peuvent s'expliquer en premier lieu par le fait qu'il peut s'agir de faits anciens ou que les victimes peuvent être décédées. La possibilité pour l'État de renverser la charge de la preuve

en prouvant que le demandeur a reçu moins de 1 millisievert de rayonnement par an⁶⁰ peut également expliquer le nombre bas de personnes indemnisées par le CIVEN. Le CIVEN justifie ces chiffres bas également par le manque de médecins en Polynésie française capables de réaliser une expertise ou encore le manque de preuve dont disposent les demandeurs, notamment pour prouver qu'ils ont bien séjourné en Polynésie durant une période précise.

⁵⁸ « Parution du livre Toxique : Réaction du CEA », [Commissariat à l'Énergie Atomique](#), 12 mars 2021.

⁵⁹ « Rapport d'activité 2020, retour sur les 10 ans de la loi du 5 janvier 2010 », [Comité d'indemnisation des victimes d'essais nucléaires](#), 9 mars 2021.

⁶⁰ Seuil établi par un arrêt du Conseil d'État le 6 novembre 2020, 7^{ème} et 2^{ème} chambres réunies, pourvoi n° 439003.

PUBLICATIONS ET SEMINAIRES

1. *Proportionate Deterrence: A Model Nuclear Posture Review*

George Perkovich et Pranay Vaddi, Carnegie Endowment for International Peace, 2021

Tout en s'efforçant de mettre en contexte l'exercice particulier que représente une *Nuclear Posture Review*, George Perkovich et Pranay Vaddi s'intéressent dans ce long document publié par la Carnegie à la forme que pourrait prendre la NPR de l'administration Biden⁶¹. Pour eux, les principaux objectifs de la politique nucléaire américaine doivent être de :

- Dissuader des menaces existentielles nucléaires et non-nucléaires contre les États-Unis, leurs partenaires et leurs alliés ;
- Rassurer alliés et partenaires sur l'engagement américain en matière de défense mutuelle, de non-prolifération et de désarmement ;
- Réduire les potentiels facteurs d'escalade nucléaire ;
- Limiter le niveau de destruction provoqué par l'usage d'armes nucléaires ;
- Préserver la stabilité internationale, empêcher la prolifération et œuvrer pour la réduction des arsenaux nucléaires.

Ces objectifs sont soutenus par une analyse de l'environnement stratégique, dans laquelle les auteurs présentent leur interprétation des menaces russe, chinoise et nord-coréenne et leurs propositions pour renforcer le dialogue dissuasif tout en limitant le risque de spirale négative. Cet objectif de maîtrise de l'escalade reste leur principal souci mais requiert pour les auteurs une approche globale et non-cantonnée à la politique nucléaire.

Sur ce sujet, les auteurs s'attardent sur la politique déclaratoire tout en reconnaissant qu'elle est moins importante aux yeux des adversaires que les capacités elles-mêmes. Ainsi, ils jugent qu'adopter une posture de non-emploi en premier sans modifier la structure des forces serait de peu d'utilité. Bien que sensibles aux arguments utilisés par les promoteurs d'un tel changement doctrinal, ils notent les inconvénients notables et les bénéfices limités d'une telle modification. Ils recommandent en conséquence l'adoption d'une politique de « menace existentielle », qui prévoirait le recours aux armes nucléaires « *uniquement lorsqu'aucune alternative viable existe pour mettre fin à une attaque existentielle contre les États-Unis, leurs alliés ou partenaires* ». Cette alternative leur semble plus réaliste (évacuant notamment des scénarios d'usage peu crédibles, comme en réponse à une cyberattaque) et mieux prendre en compte les impératifs du droit des conflits armés (pour des raisons humanitaires,

⁶¹ George Perkovich et Pranay Vaddi, *Proportionate Deterrence: A Model Nuclear Posture Review*, [Carnegie Endowment for International Peace](#), janvier 2021.

juridiques, environnementales et de crédibilité). Par ailleurs, en termes de conditions et stratégies d'emploi, les auteurs insistent sur la nécessité d'adopter des plans opérationnels qui minimisent les dommages à tous les niveaux, notamment en particulier les conséquences climatiques liés à des détonations nucléaires. Ils conseillent également de renoncer à toute posture de lancement sur alerte après avoir étudié les risques liés à une telle posture, tout en notant l'importance capitale de renforcer la capacité de survie du système de commandement et de contrôle. En revanche, ils ne se prononcent pas sur la question de l'autorité du Président à déclencher seul une frappe nucléaire, notant néanmoins l'utilité de lancer une commission d'experts pour examiner cette question.

En termes de capacités, les deux chercheurs soutiennent la modernisation des composantes aérienne (B-21 et LRSO) et maritime (SSBN Columbia, extension de la durée de vie du Trident-2) américaines, mais suggèrent de procéder par extension de la durée de vie du Minuteman III dans l'espoir de pouvoir négocier des réductions sur ce segment avec la Russie. Ils appellent à la suppression du programme de missiles de croisière nucléaire naval, tout en maintenant en revanche les options d'armes de faible énergie sur les Trident déjà déployés. Ils estiment que le déploiement de B61 en Europe devrait être préservé jusqu'à ce que des mesures réciproques de maîtrise des armements soient négociées avec Moscou. Comme de nombreux travaux comparables, les deux experts insistent sur la nécessité de moderniser les infrastructures de C3.

En matière de maîtrise des armements, ils jugent que la défense antimissile devrait entrer dans le cadre des négociations et faire partie de contreparties possibles proposées à la Russie ou à la Chine en échange de limitations sur leurs capacités offensives respectives. À ce titre, un chapitre est consacré aux questions de maîtrise des armements, avec en particulier un appel à poursuivre les efforts bilatéraux avec Moscou, notamment pour s'accorder sur un traité successeur à New Start (réduisant les plafonds et intégrant les nouvelles technologies de nature stratégiques) et négocier des mesures de confiance additionnelles (en particulier sur les armes non-stratégiques et les capacités d'interception américaines à terre).

Concernant la Chine, George Perkovich et Pranay Vaddi suggèrent de reprendre un dialogue stratégique approfondi, en envisageant des concessions du côté américain, en particulier la reconnaissance d'une forme de vulnérabilité mutuelle, mais aussi des efforts pour pousser la Chine à admettre le caractère inacceptable de tout recours à la force pour modifier le statu quo politique et territorial dans la région Asie-Pacifique. Ils suggèrent également d'explorer la piste d'un accord trilatéral (États-Unis, Russie, Chine) définissant une limite agrégée pour l'ensemble des vecteurs (y compris bombardiers) ayant un rayon d'action de plus de 500 km, quelle que soit la tête. Cette proposition vise notamment à éviter le déclenchement d'une course aux armements de portée intermédiaire suite à la disparition du Traité FNI. Comme pour la Russie, ils invitent Washington à conduire une réflexion bilatérale avec Pékin sur les systèmes de défense déployés en Asie. Ils suggèrent également de mettre la question des menaces cyber vis-à-vis des systèmes de C3 sur la table d'un dialogue stratégique renouvelé.

Enfin, en matière de désarmement, ce rapport estime que les États-Unis devraient travailler à préciser leur vision d'un monde sans arme nucléaire, poursuivre et approfondir les travaux sur la vérification et s'efforcer de mieux comprendre les effets climatiques possibles d'une guerre nucléaire.

CALENDRIER

Prochains webinaires :

- **4 mai 2021** : Does NATO's nuclear sharing arrangement in Europe have a future?, Centre for International Security, [Hertie School](#), avec Pia Furhop, Alexander Mattelaer, Jacek Durkalec et Marina Henke.
- **4 mai 2021** : Negotiating New START, [Carnegie Endowment for International Peace](#), avec Rose Gottemoeller et Peter Baker.
- **11 mai 2021** : Peace in the Nuclear Era: threats, treaties and public understanding, [Oxford Network of Peace Studies](#)
- **25-26 mai 2021** : Nuclear Risk: Across Technologies and Domains, [UNIDIR](#), en ligne.
- **22-24 juin 2021** : 2021 Carnegie International Nuclear Policy Conference, [Carnegie Endowment for International Peace](#), inscriptions ouvertes